Avis de recrutement d'un consultant individuel pour assurer la formation sur le renforcement technique pour le développement des chaines de valeur des agrumes, café et cacao à Corail Pestel et Bondeau

I. Mise en contexte

Community Organized Relief Effort (CORE), organisation internationale à but non lucratif opérant en Haïti comme *J/P Haitian Relief Organization (J/P HRO),* assure le pilotage de l'initiative Haïti Prend Racine ou Ayiti Vet. L'initiative, lancée par la J/P HRO en 2015, a pour mission de supporter la résilience climatique des communautés haïtiennes en renforçant la capacité des structures locales en matière de gouvernance environnementale, de coordination et de gestion des ressources naturelles tout en utilisant une approche intégrée, durable et centrée sur la personne à partir d'une amélioration des conditions socioéconomiques. Cette mission est en conformité avec les priorités nationales telles qu'elles sont stipulées dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti 2012-2030 (PSDH). Elle est aussi en adéquation aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et vise à soutenir l'Etat haïtien dans sa démarche à long terme pour le développement durable sur la nécessité de progresser rapidement vers la réalisation de l'Agenda 2030.

J/P HRO - CORE via l'initiative « Haïti prend Racine ou Ayiti Vèt », a obtenu un financement du Fonds de la Biodiversité des Caraïbes (CBF) pour la mise en œuvre d'une deuxième phase du projet d'Adaptation basée sur les Écosystèmes intitulé : « Paiement des services écosystémiques pour restaurer et protéger les mangroves de Bondeau, Pestel et Corail » dans les départements des Nippes et Grand 'Anse. De manière holistique, ce projet s'articule autour de trois principales composantes visant à atténuer les impacts du changement climatique :

- La composante " moyens de subsistance " qui développe des chaînes de valeur et améliore les conditions de vie des communautés locales.
- La composante gouvernance environnementale qui renforce les capacités des autorités locales et leaders communautaires en matière de gestion des ressources naturelles, y compris la forêt de mangrove, et sensibilise la communauté également à la gestion des ressources naturelles.
- La composante restauration écologique qui facilite la gestion des forêts de mangrove et des bassins versants dégradés.

Les écosystèmes de mangrove de Bondeau, Pestel et Corail comme tous les autres écosystèmes de mangrove à travers le pays subissent continuellement des impacts négatifs causés par les activités

anthropiques. En outre, les effets néfastes causés par le changement climatique amplifient davantage la vulnérabilité des écosystèmes côtiers. Or, pour protéger les écosystèmes de mangrove, les actions doivent se concentrer dans une approche participative de la crête au récif. Le projet AbE dans sa première composante entend à développer des chaînes de valeur et améliorer les conditions de vie des communautés locales. À travers cette approche, les écosystèmes montagneux seront renforcés grâce à un programme de paiement des services écosystémiques (PSE) axé sur le reboisement des terres vulnérables en amont des bassins hydrographiques. De plus, le projet met l'accent sur le développement des filières porteuses via la mise en place des systèmes agroforestiers pour contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des agriculteurs. Dans le sous bassin versant de Paillant/Bondeau, il y a lieu développer des agrumes, la noix de cajou (anacardier), l'ananas et du café. Pourtant, dans la zone de Corail et Pestel, l'accent sera mis sur le café, le cacao et les agrumes. C'est dans cette optique que le projet cherche à recruter un consultant individuel pour assurer le développement des chaines de valeur des agrumes, café et cacao à Corail Pestel et Paillant/Bondeau.

Objectif général du projet

Globalement, le projet vise à l'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs grâce à un soutien concret et à des formations. Par le soutien concret on entend le développement des filières porteuses comme les agrumes, le café, le cacao, la noix de cajou et de coco dans les zones de Paillant/Bondeau, Pestel et Corail. Le projet vise également à atteindre une production de 30.000 plantules/ an selon la durée du projet et au moins 200 agriculteurs formés dans le cadre de ces activités.

Les objectifs spécifiques de ce dit projet consistent à :

1. Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation sur les techniques de production des plants, le greffage, le marcottage, et de sensibilisation pour la mise en place et le développement des filières porteuses (la production, la conservation des semences, la commercialisation des produits etc…), à travers des systèmes agroforestiers , élaboré au profit des agriculteurs de la zone du projet (Paillant/Bondeau, Pestel et Corail), des filières porteuses comme les agrumes, le café, le cacao, la noix de cajou et de coco,

2. Assister techniquement les agriculteurs dans la production des plantules, la mise en place et la gestion des parcelles agroforestières, la production et la conservation des semences, la préparation et la présentation des produits pour le marché ;

II. Tâches principales et responsabilités du prestataire de service

Pour contribuer au développement des chaines de valeur, le projet a sous sa responsabilité d'identifier les espaces susceptibles au développement de systèmes d'agroforestiers et les agriculteurs potentiellement bénéficiaires, de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, d'assurer l'organisation des ateliers de formation, de mettre en place un comité de gestion et de suivi.

Responsabilité du consultant

Le consultant aura sous sa responsabilité de concevoir un programme de formation et de sensibilisation pour les agriculteurs dans les 4 zones du projet ainsi que pour des autorités locales sur la mise en place et le développement des chaines de valeurs des filières porteuses telles que café, cacao, noix de cajou, noix de coco. Une cible de 100 bénéficiaires est prévue pour participer aux séances de formation.

Le consultant aura également pour responsabilité d'initier les travaux de mise en place de pépinières des espèces ci-dessus mentionnées avec l'appui de l'équipe de terrain.

La méthodologie du programme de formation et de sensibilisation ainsi conçue doit pouvoir être répliquée par l'équipe de terrain pour d'autres bénéficiaires dans les autres zones tout le long du projet.

Pour valider le programme de formation le consultant aura à réaliser une ou plusieurs séances de formation dans les zones spécifiques de projet. Cette zone serait déterminée avec l'équipe du projet.

Ces journées de formation doivent permettre aussi aux bénéficiaires de :

- Bénéficier d'une formation technique de production des plants, greffage, marcottage…
- Permettre aux bénéficiaires (agriculteurs, autorités locales…) de comprendre l'importance de développer la chaine de valeur agroforestière.

III. Contenu de la proposition

Le prestataire de service devra soumettre une proposition technique qui prendra en compte les points ci-dessous et un budget détaillé.

1. Compréhension de la consultation
2. Méthodologie détaillée et adaptable pour la réalisation de la consultance ;
3. Présentation des activités à réaliser ;
4. Stratégies à mettre en œuvre pour la réalisation des activités ;
5. Chronogramme d'activités pour la consultation ;
6. Stratégie de sortie (suivi et pérennité des activités) ;
7. Preuves de 3 expériences réussies dans la création et la mise en œuvre de chaine de valeurs des produits (cacao, agrumes, noix de cajou, coco, café…)
8. Preuve d'animation de formation dans le cadre de cette activité.
9. Budget présentant les coûts pour la consultation. Il est important de signaler que l'organisation des ateliers de formation et sensibilisation sera sous la responsabilité du projet et le prestataire de service animera les ateliers.

IV. Matériel de travail et déplacement

- Le matériel de travail (Appareil photo, téléphone, ordinateur portable, etc.) est fourni par le formateur.
- Les frais de déplacements sont à la charge du formateur, un appui peut être également fourni par le projet suivant le calendrier propose.
- Les frais de communication sont à la charge du formateur.
- L'hébergement est à la charge du formateur.
- Les matériaux nécessaires seront fournis par le projet
- Les supports de formation (manuels) seront reproduits par le projet

Livrables

Livrable 1 : Présentation et validation du programme de formation et sensibilisation élaboré au profit des agriculteurs ;

Livrable 2 : Rapport sur l'ensemble de formation et de sensibilisation des agriculteurs et leaders communautaires (cadres théoriques et pratiques) ; Le consultant soumettra également dans ces rapports l'outil d'évaluation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis lors des formations des bénéficiaires.

Livrables 3 : Rapport sur les activités techniques mises en œuvre dans le cadre de cette consultation ;

V. Durée de la consultation

De manière séquentielle, le projet s'étend sur une période de trois (3) ans. Le consultant devra présenter un chronogramme d'activité correspondant selon la durée effective pour la réalisation des activités tenues sous sa responsabilité avec une planification pour les ateliers de formation et sensibilisation.

VI. Aspect administratif

Le prestataire de service devra travailler sous la supervision de la coordination du projet et en collaboration avec l'équipe du projet. Tout extrant ou produit devra valider par la coordination du projet et contenir les logos de l'organisation et du bailleur. Le prestataire de service devra utiliser son équipe technique, ses propres matériels et équipements informatiques et, devra être disponible autant que possible pour des rencontres afin de s'assurer du bon déroulement de la consultation.

VII. Qualifications et expériences requises

Le prestataire de service devra avoir une très bonne expérience dans les techniques de production et de la mise en place des parcelles agroforestières de café et cacao et coco…. De ce fait, il est important de remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins trois (3) expériences prouvées dans les activités agroforestières et de conservation de sol des mangroves et de protection des ressources naturelles ;
- Avoir des compétences en agroéconomie ;
- Avoir des compétences dans la création et développement des chaines de valeurs des produits agricoles ;
- Avoir des compétences dans l'application des méthodes d'adaptation aux changements climatiques, la gestion des ressources naturelles et environnement ;
- Être capable de travailler dans des zones difficiles et sous pression ;
- Faire preuve de flexibilité et d'autonomie ;

VIII. Modalités de paiements

Le prestataire de service sera payé d'une somme forfaitaire incluant tous les coûts afférents aux tâches et qui lui sont confiées et dûment justifiées dans le dossier de l'offre financière. Le paiement des émoluments se fera par tranche d'allocation négociée sur la base d'un chronogramme de travail dûment justifiés. La libération de la tranche suivante est liée à la fourniture de tous les rapports d'étape requis.

Livrable 1 : Présentation et validation du programme de formation et sensibilisation élaboré au profit des agriculteurs**.** Un pourcentage de 40% du montant total lui sera payé pour la mise en œuvre du programme

Livrable 2 : Rapport sur l'ensemble de formation et de sensibilisation des agriculteurs et leaders communautaires (cadres théoriques et pratiques). Un pourcentage de 30% du montant total lui sera payé

Livrables 3 : Rapport sur les activités mise en œuvre dans le cadre de cette consultation. Un pourcentage final de 30% du montant total lui sera payé.

PS : **Aussi, il faut noter qu'il n'y aura ni ajustement des coûts ni ajouts de jours liés aux fluctuations du marché ou à une sous-estimation du travail et qui seraient survenus après la conclusion du contrat.**

Date limite et lieu de soumission du dossier

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur proposition par courriel hrstaffing@jphro.org au plus tard le 22 septembre 23 à 4 :00pm à l'adresse suivante : Puits Blain 6, Pétion Ville.

Nous recommandons vivement les candidatures féminines.

Seuls les dossiers/ candidat(e)s sélectionnés seront contactés pour les suites nécessaires.

NB : La priorité sera accordée aux consultants résidents dans la zone du projet